Cm FRC 3657

ENCORE
UNE SCÉLÉRATESSE
DES
JACOBINS

Ier, Point à la suite de la grande litanie.

« Les Jacobins, vils flagorneurs du tyran Dont-ils croyoient la puissance impérissable, Ont souffert que Philippeaux et Camille-Desmoulins fussent sacrifiés au ressentiment du crime qui s'ombrageoit de l'accent mâle de la vérité. »

JE n'ai entendu faire dans ma grande Litanie, qu'un avant-propos, pour servir de texte aux vérités que je me propose de détailler sur les torts que j'impute à la société des Jacobins; je proclâme d'avance que ce sera sans fiel et sans partialité, dans la vue de marquer les traitres du sceau de

MLW 6137

l'ignominie publique, et de ramener à la voie du bien, les gens de bonne-foi, séduits par les charlatans *patriotiques*, qui ont voulu trafiquer notre loyauté; moi-même, je fus Jacobin, j'adoptai leurs maximes, tant qu'ils ne furent que les amis de la liberté et de l'égalité, tant qu'ils parurent sages et conséquens : et Robespierre aussi, parut sage et conséquent jusqu'à-ce que sa féroce ambition eût tissu au tour de lui, un voile de terreur et de sang; alors, les Jacobins dégénérèrent, alors la vérité fût paralysée par l'intrigue, et le danger de la Patrie devint réel.

Qui n'avouera avec moi que si les Jacobins eussent été fermes, inébranlables, la funeste influence de Robespierre n'eut pas pesé sur l'innocence, sur la vertu; que Phelippeaux que Camille-Desmoulins, n'eussent pas été trainés à l'échaffaud, pour avoir voulu déceler l'incendie dont-ils avoient su remarquer les étincelles: leurs écrits simples et sincères, auroient démasqués le tyran, et le tyran se hâta de répandre sur leurs noms, l'infamie qu'ils vouloient attacher au sien, et tandis qu'il manœuvroit la ruine de la

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

République, il fit frapper ces hommes vertueux au nom de la patrie, qui eut le malheur de ne pas empêcher leur suplice.

Phelippeaux, Camille étoient cependant Jacobins; pendant long-tems, ils avoient guidé l'esprit du peuple, qu'ils instruisoient de ses droits tout en tenant son attention fixé sur ses devoirs; long-tems ils avoient obtenu les applaudissemens de cette société malheureusement pervertie; le vice s'indigna de leurs intentions pures et civiques, il appela contre-eux la cabale, la noire calomnie, l'envie, la haine; il accumula sur leurs têtes innocentes, l'orage qui devoit les écraser; il jura leur perte, il les perdit!

Hommes infortunés! Votre dernier soupir fût encore pour la Patrie sans doute; (1)

(1) La lettre de Phelippeaux à sa femme, datée du Luxembourg, 13 Germinal, à six heures du matin, prouve aux âmes droites et sensibles, son innocence, et son amour pour son pays; ce seroit au moins nous consoler de sa mort, que de publier le manuscrit sur la Vendée, qu'il recommanda à son épouse, avant de mourir.

Si de l'asyle de la vertu; vos âmes peuvent encore s'intéresser au bonheur de vos concitoyens, jouissez de leurs regrets, de la chûte de votre bourreau, et aidez nous de vos vœux dans la lutte des amis du bien et de la République, contre les cruels partisans de a tyrannie et de la cruauté!

Les jacobins ne les ont pas défendu ces victimes du monstre désolateur de la france; ils ont craint, ils ont tremblé sans doute devant la verge du tyran, si toutefois ils n'étoient pas encore ses complices! Et cependant pour les sauver, que falloit-il dire? la Vérité!

N'étoient-ce pas les Jacobins, qui ont souffert que la doctrine perverse d'Hébert et de Chaumette, fût prêchée dans leur enceinte? Ou ils l'ont propagée, ou ils se sont tus: S'ils en ont promulgué les maximes, ils vouloient donc détruire en nous jusqu'au dernier rayon de l'espérance, attirer sur nous l'exécration de l'univers, nous rendre ingrats envers l'auteur de la nature, et nous mener à l'esclavage par l'Athéisme; s'ils ont gardé le silence, ils

ont été les complices tacites de ce système affreux, ils n'ont pas éclairé le peuple sur l'abyme que l'on vouloit creuser sous ses pas; ils sont donc toujours coupables des erreurs, des malheurs qui nous ont accablé pendant le règne de ces vils conspirateurs!

Jacobins du 9. Thermidor, ne vous offensez donc pas des reproches que je vous adresse, et que je vous adresserai encore; ces vérités appuyées par un homme sage et patriote, senties par tous les amis de la constitution, et reconnues par vous mêmes, malgré votre calme apparent, ces vérités tourneront au profit de la chose publique; car, les sociétés populaires vont se créer *un ordre du jour*, qui cessera d'être chimérique; les hommes doubles et pernicieux, seront dévoilés, proscrits, punis; et le bien sortira du creuset de l'équité.

Encore un mot, Jacobins et je me repose!

Qu'avez vous fait, qu'avez vous dit, qu'avez vous conseillé pour empêcher les conséquence, les excès funeste, les arbi-

traires cruels auxquels la loi du 22. Ventôse à donné lieu?

DÉCRET DU 22 VENTOSE.

Les individus arrêtés pour cause de conspirations contre la république, ne pourront communiquer avec qui que ce soit, ni verbalement, ni par écrit, sous la responsabilité capitale de ceux qui sont préposés à leur garde, et à celle des prisons. Quiconque aura participé ou aidé à ces communications, sera puni comme leur complice.

Qui auroit cru que cette loi barbare eût porté sur l'innocent, sur l'enfant et le vieillard paisible! l'égoisme, la veangeance individuelle, le ressentiment inhumain créeoient des conspirations, dans l'ombre du silence, ils désignoient les conspirateurs qu'ils plongeoient dans ces lieux destinés aux vrais coupables; et interprêtes rafinés d'un décret de tortures et de gêne, ils faisoient servir au tourment de leurs victimes jus-

qu'aux sentimens les plus doux de la nature (1).

Va, Millin ! (2) le règne de l'iniquité est passé; j'ai déjà ressenti les effets de ta langue envenimée, je les brave encore; forge moi des crimes, invente des faits, rassemble des témoins.

O Convention ! toi qui viens du renvoyer aux comités la motion, fausse sans doute de Bourdon-de-l'Oise, je te bénis. Je me resserres contre toi, parceque tu te rends digne de l'amour du peuple que tu sers, que tu représente.

Prends garde de te dessaisir des pouvoirs qu'il t'a confiés, souviens toi du cruel abus

---

(1) A la prison des Carmes, on affichoit : » Les détenus sont prévenus, qu'ils ne peuvent communiquer ni pour affaires, commerce, ou amour; signé, les administrateurs de police.

(1) Millin est un monsieur qui, au gré de sa fureur, dénonce de puis le mois de Ventose, dans la section de Chalier: *Malheureusement* sa fausseté a échoué, et il est allé porter ailleurs ses dangéreuses attestations.

645

qu'en ont fait de parjures mandataires ; remets dans les mains de la justice, le glaive et la balance qu'avoit usurpé la tyrannie ; réalise notre bonheur et jouis de ton ouvrage.

RIEN QUE LA CONVENTION,

RIEN QUE LA RÉPUBLIQUE INDIVISIBLE.

C'est la devise de

J. M. L*****.

De l'Imprimerie des droits du Peuple, rue de la Loi.